|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Cela vous concerne :Construction, avec 9 antennes, d’une nouvelle installation de téléphonie mobile au Chemin Colladon 26**Antenne 5G : vous êtes dans le périmètre des émissions !**Cette technologie est décriée par de nombreux scientifiques et médecins. **Aucune étude ne prouve son innocuité, bien au contraire.** Une exposition aux ondes EM peut déclencher des maux de tête, acouphènes, nervosité, insomnies, pertes de mémoire, confusion, palpitations, brûlures, eczéma, dépression, cancer, diabète, etc… Nos enfants, les personnes âgées et nos animaux domestiques en souffrent aussi !Si vous souhaitez vous opposerà cette installation, **envoyez un mail à :****info@5gmoratoirepourlasuisse.ch** **Délai : 31 janvier 2024**Notre association **5G Moratoire pour la Suisse** est à votre disposition pour vous aider gratuitement dans vos démarches. Parlez-en à vos voisins, c’est important ! Toute personne, suisse ou non, habitant ou travaillant (au minimum à 50%) dans le périmètre peut s’opposer. **Nous sommes tous concernés !** **C’est maintenant qu’il vous faut agir, passé le 31 janvier, il sera trop tard.** Pour vous informer sur les dangers de la 5G : [www.robindestoits.org](http://www.robindestoits.org)Chercher « Appel International contre la 5G ». |  | Cela vous concerne : Construction, avec 9 antennes, d’une nouvelle installation de téléphonie mobile au Chemin Colladon 26**Antenne 5G : vous êtes dans le périmètre des émissions !**Cette technologie est décriée par de nombreux scientifiques et médecins. **Aucune étude ne prouve son innocuité, bien au contraire.** Une exposition aux ondes EM peut déclencher des maux de tête, acouphènes, nervosité, insomnies, pertes de mémoire, confusion, palpitations, brûlures, eczéma, dépression, cancer, diabète, etc… Nos enfants, les personnes âgées et nos animaux domestiques en souffrent aussi !Si vous souhaitez vous opposerà cette installation, **envoyez un mail à :****info@5gmoratoirepourlasuisse.ch** **Délai : 31 janvier 2024**Notre association **5G Moratoire pour la Suisse** est à votre disposition pour vous aider gratuitement dans vos démarches. Parlez-en à vos voisins, c’est important ! Toute personne, suisse ou non, habitant ou travaillant (au minimum à 50%) dans le périmètre peut s’opposer. **Nous sommes tous concernés !** **C’est maintenant qu’il vous faut agir, passé le 31 janvier, il sera trop tard.** Pour vous informer sur les dangers de la 5G : [www.robindestoits.org](http://www.robindestoits.org)Chercher « Appel International contre la 5G ».  |